



# L'INFO de Bellac



*Cher(e) habitant(e) de Bellac,*

Dans le bulletin N° 14 je vous parlais d'une gestion saine et efficace de notre commune. Le compte administratif de 2023, que nous ne connaissions pas au moment de la rédaction de l'article, confirme cela.

En effet, la gestion très prudente de 2023 nous permet de prévoir une CAF 2024 (capacité d'autofinancement) à nouveau positive. (elle fut négative de 2016 à 2021).

Aussi le budget 2024 se caractérise par :

- une très faible augmentation du taux des impôts locaux (+ 0.9% au lieu des 4% que nous avions envisagés),
- un emprunt limité à 100 000 €,
- le début du dégel des postes d'agents (nous venons par exemple de recruter un agent supplémentaire à la voirie),
- un budget d'investissement qui dépasse les 2 millions d'€.

Tout cela confirme que les sacrifices consentis les

premières années du mandat ont porté leurs fruits et que nous sommes sur la bonne voie.

La vie culturelle, associative, sportive s'amplifie... depuis son inauguration, le CCM fait le plein quasi chaque jour... Bellac a reçu trois colloques de la Nouvelle Aquitaine, le congrès des Sapeurs Pompiers, un regroupement régional des écoles de rugby, une compétition régionale de pétanque... Aux activités habituelles, il faut ajouter, entre autre, la manifestation concours Agility (concours de chiens), le festival Première-Goutte (en rapport avec la Mauritanie), une intense activité du Comité des fêtes... les demandes d'installation de podiums, de barnums... sont si nombreuses que nos services techniques n'arrivent plus à fournir.

Avec l'été nous retrouverons le National de Pétanque, les festivités du 13 et 14 juillet, le Festival National de Bellac, la journée des enfants, le gala d'accordéon, le festival de Théâtre Précaire.. Et, à la rentrée... un grand salon du livre.

Je vais me répéter... mais nous sommes sur la bonne voie.

Bel été à tous...

*Le Maire, Claude PEYRONNET*

## Le Conseil municipal des jeunes Au four et au moulin

Le CMJ continue de tracer sa route et force est de constater qu'il fait preuve d'une belle énergie :

### Le CMJ à la résidence

#### Le Vincou : Jouons ensemble

Trois mots peuvent caractériser cette après-midi intergénérationnelle et ludique qui s'est déroulée lundi 15 avril après-midi au foyer-logement : **amusement, concentration, empathie.**

La prochaine fois, les perdants aux petits chevaux tenteront de prendre leur revanche au babyfoot.

### Le CMJ et les chasseurs de déchets

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le CMJ a décidé de prendre la propriété de Bellac à bras le corps.

Dimanche 12 mai après-midi, malgré un temps plutôt maussade, une trentaine de personnes, tous âges et toutes générations confondus, réparties en quatre groupes chacun muni du plan de son secteur, se sont armées de sacs poubelles et des pinces prêtées par le SYDED.

Leur mission accomplie, les participants ont pu se sustenter autour du copieux goûter offert par la Croix-Rouge, le Bellac Basket Club et la mairie.

Résultat de la collecte : 55 kg de déchets, soit 45 kg de moins que l'an dernier. **Ce résultat est plutôt encourageant.** Il montre que la population de Bellac est de plus en plus sensible à la propreté de sa commune et que les services de la voirie sont présents quoti-

diennement sur le terrain.

Restent néanmoins deux points noirs : **les emballages et sacs plastiques** aux abords des grandes surfaces et **les mégots de cigarettes.** Du pain sur la planche en perspective pour l'an prochain.

### Le CMJ et les bancs de l'amitié

Le CMJ a décidé de consacrer une partie des 3 000 € de son budget à l'acquisition de deux bancs de l'amitié.

Une fois la décoration dessinée sur feuille, plusieurs séances de peinture ont été nécessaires. Les jeunes ont bénéficié des conseils des services techniques municipaux et d'Alain GUYOT qui a également mis la main au pinceau.

Mais c'est quoi, un banc de l'amitié ? C'est un endroit où **un enfant qui se sent isolé pourra être rejoint par un enfant prêt à passer un moment avec lui.**

Il porte une réflexion autour du vivre ensemble, du respect des autres et de soi.



De celui du parc Charles-Silvestre, le regard porte, à l'horizon, sur la ligne bleue des monts de Blond.

Le second est prévu à l'école des Rochettes. Le projet avance.

*Jean-Yves Audoux*

## Nos écoles



Concernant les écoles maternelles, l'an dernier l'Inspection Académique avait retiré sa menace de suppression d'un poste en nous indiquant qu'en 2024/2025 le poste serait maintenu si les effectifs augmentaient.

Les effectifs ont diminué. C'est bien là notre drame...

Malgré les luttes, les motions, les délégations, le souhait de garder 4 classes de maternelles et 2 écoles et de conserver de bonnes conditions d'apprentissage... l'Inspection Académique a supprimé un poste à l'école Jean-Giraudoux.

Pour assurer de bonnes conditions d'organisation, et comme le demandaient les équipes pédagogiques, nous avons regroupé les 3 classes sur le site de Joli Bois (qui possède de l'espace, une salle pour la restauration, qui est à côté du gymnase et nous l'espérons de la future piscine).

Nous avons prévu un effectif de 74 élèves actuellement, alors que les inscriptions en petites sections sont closes depuis le 25 mars, nous ne sommes qu'à 63 enfants !

Il nous faudra également lutter avec force pour défendre l'école des Rochettes, pour maintenir les bonnes conditions de fonctionnement gagnées cette année.

L'Éducation Nationale propose de nous intégrer dans le dispositif ...

Comme les parents d'élèves, nous demandons nous, le classement en Zone REP (réseau d'éducation prioritaire).



## Toujours de nouvelles installations

Certes, il y a des commerces qui ne vivent que quelques mois, des enseignes nationales qui disparaissent (encore qu'on nous annonce que Chaussexpo devrait bientôt être remplacé...)... mais BELLAC attire toujours de nouvelles installations.

C'est ainsi que, après le VIEUX COLLEGE, l'institution DON BOSCO (action solidaire et sociale en direction des familles en difficulté) s'installe à BELLAC avec une douzaine d'emplois.

Le Docteur Hervé RAYAR est installé depuis mai 2024 au cabinet de la rue Charles De Gaulle. La municipalité qui a tout fait pour faciliter son installation lui souhaite une chaleureuse bienvenue.

On note l'ouverture d'un nouveau magasin de vêtements rue Jean-Jaurès, l'installation d'un nouveau commerce au bas de la rue du Coq et nous sommes sollicités pour l'ouverture d'un commerce de bouche.

Concernant MAXIMUM qui a bien la ferme intention de rester à BELLAC et même de développer son activité de ressourcerie, il occupera provisoirement (en attendant son installation définitive) une vitrine dans le magasin municipal de la rue du Coq.

Notons enfin qu'une deuxième agence d'intérim (la première tient ses permanences à la Mission Locale) devrait tenir une permanence à la Maison France Services.

### A propos du recensement

Pour des raisons techniques (démission d'un agent recenseur, immeubles badgés, fiches internet envoyées en retard, délais dépassés pour le recensement des communautés...) ce sont près de 150 logements qui n'ont pu être recensés correctement.

Malgré le recensement complémentaire des services de l'INSEE, cela risque avoir des incidences sur notre chiffre officiel de population.

L'INSEE nous a néanmoins confirmé ce que nous pensions depuis fort longtemps... La capacité d'attraction de la zone d'emploi de la commune de Bellac est considérable puisque 1100 personnes quittent chaque jour leurs communes pour venir travailler à Bellac. 400 personnes seulement quittent Bellac pour aller travailler dans une autre commune.

Exprimé autrement on pourrait dire qu'à Bellac nous sommes 3 600 la nuit et 4 300 le jour. Bellac est bien le contraire d'une cité dortoir !

Notre défi... faire qu'une partie de la population qui vient chaque jour à Bellac y reste, y réside...



### La végétalisation du Champ de Foire Halle Marchande

Le bureau d'étude VRD'Eau a en charge la végétalisation du champ de foire. Nous allons sans tarder lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux.

L'architecte chargé de la construction de la Halle Marchande a été choisi par la commission d'appels d'offres : il s'agit de M. Bernard SAILLOL.

Ci-dessous une de ses réalisations, la Halle Marchande de Prignonriex (Dordogne).



Nous étudions et consultons en ce moment pour assurer un bon emplacement au marché du sa-medi matin pendant les travaux.

Enfin c'est le cabinet BEST ENERGIE de MONTREUIL qui a remporté le marché pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre et le suivi d'une délégation de service public pour la création, l'exploitation, la maintenance d'une CHAUFFERIE BIO MASSE et de son RESEAU DE CHALEUR.

### Ordures ménagères

La Communauté de communes ayant décidé du passage à l'apport volontaire pour les ordures ménagères et au développement du compostage individuel et collectif, des assemblées d'informations seront organisées dès la rentrée de septembre.

### Circulation Bicyclettes

La municipalité a installé 8 nouveaux "râteliers" de stationnement pour les vélos. La première bande cyclable sera bientôt tracée rue des Rochettes... De nouveaux panneaux routiers concernant la circulation des bicyclettes verront le jour à la rentrée.. Nous y reviendrons dans le bulletin de septembre 2024.



## Vincou et Bazine **Graves inondations à Bellac**

La nuit du 29 au 30 mars les inondations du Vincou et de la Bazine ont touché une quarantaine de riverains (certains ont été provisoirement relogés dans des appartements communaux) et plusieurs biens de notre commune...

Félicitations aux pompiers, aux forces de l'ordre, aux agents des services techniques, aux élus... qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts.

Notons aussi la bonne solidarité entre les riverains impactés.

L'action rapide de la municipalité a conduit au classement en zone de catastrophe naturelle, décision bien appréciée des riverains et de la commune... Songeons, par exemple, que la réparation de la passerelle Garceaux est estimée à au moins 300 000 €.

## Vous n'avez pas aimé **Les chênes que l'on abat**

L'abattage de plusieurs chênes a surpris, voire offusqué, certaines personnes. Cette opération, un peu brutale certes, mérite donc quelques explications.

Prenons l'exemple du parc Guy-Boussely, devant la mairie.



Il s'agissait d'un beau spécimen de chêne américain. 25 mètres de haut, 1,20 mètre de diamètre, 20 tonnes, au minimum 100 ans, il était dans la force de l'âge. Le grand capricorne, aidé par la sécheresse, a néanmoins eu raison de lui. Il sera remplacé par une espèce qui résistera mieux au changement climatique. Plusieurs solutions sont à l'étude.

Celui du parc Charles-Silvestre a été quant à lui victime de la sécheresse et d'une maladie non identifiée.

Aucun autre abattage sanitaire n'est prévu pour l'instant mais notre patrimoine arboré reste toutefois sous haute surveillance.

*Jean-Yves Audoux*

## **Des nouveautés au Camping de Bellac**

Résultat d'une délégation de service public, le camping de Bellac est désormais géré par la société des CA-LECHES de l'ISOP que les bellachons connaissent déjà puisque c'est cette société qui assure les balades en calèche les samedis d'été à Bellac ou lors de la journée des enfants.

Les nouvelles installations du camping, les animations prévues devraient "booster" notre camping et lui assurer une nouvelle fréquentation.

## **Visitez, faites visiter le Jardin des Côtes**



La signalétique interne du Jardin des Côtes est maintenant installée.

La signalétique en ville le sera avant l'été : suivez les flèches, vous découvrirez le parcours "pédagogique" du Jardin des Côtes, le théâtre de verdure, l'ébauche du vignoble de Bellac...



**Jardin des Côtes**

Bientôt, au-delà de la station d'épuration qui vient d'être végétalisée, dans le cadre du parcours bio diversité, nous installerons, avec l'AAPPMA une mare pédagogique.

# Travaux routiers, circulations douces, sécurisation...

**Cette année la commune va consacrer près de 300 000 € aux travaux routiers, circulations douces, accessibilité handicap, sécurisation...**

## VOIRIE

### Travaux réalisés depuis 2021

- > rue des Petites Maisons, rue des Granges à Saint-Sauveur,
- > traversée du hameau de Pommier,
- > la zone du PN du Grand Chapterie,
- > la partie urbaine de la route de Pommier.

### Seront réalisés en 2024

- > la rue Thiers
- > une partie de la route de la Gasne,
- > le haut de la rue Barbès.

## TROTTOIRS

### Travaux réalisés depuis 2021

- > Avenue de la Libération avec bande végétale (de la rue Lamartine à la rue des Roses)
- > Avenue de la Libération (de la rue des Roses à l'avenue Charles-de-Gaulle)
- > La rue de la Liberté (côté cinéma)
- > la rue des Rochettes (côté école)
- > la rue Thiers

### Seront réalisés en 2024

- > La rue Delbarry - (route de Peyrat)

### Prévus en 2025

- (après les travaux d'assainissement)
- > la rue du Docteur Vetelay,
  - > la rue des Lilas.

## SECURISATION

### Travaux réalisés depuis 2021

- > avenue de la Libération (de la rue des Roses au L.P.) plateau ralentisseur, éclairage clignotant piétons au sol, éclairage aérien renforcé...
- > Saint-Sauveur -> création d'une Chicane
- > rue de la Liberté -> création d'une chicane
- > avenue René-Coty création d'un passage piétons avec bateau)

### Seront réalisés en 2024

- > carrefour Rhin et Danube (passage avec bateau)
- > croisement rue des Rochettes / rue Pierre-Merlin
- > plateau ralentisseur -> rampes, main courante
- > escaliers du parc de la mairie et du haut des 104 marches
- > rue des Tanneries (*sécurisation des abords suite à l'écroulement d'une terrasse*)

## ACCES PMR

- > Plateau rue Georges-Brassens
- > Parking Charles-de-Gaulle
- > accès WC Charles-de-Gaulle

## BICYCLETTES

- > installation de 8 "rateliers" à vélo
- > bande cyclable les Rochettes
- > signalisation prioritaire

## VEGETALISATION ET MOBILIER URBAIN

- > rue Vincent Auriol
- > montée du Coq (vieux Bellac)
- > installation de 5 tables de pique nique
- > installation de 4 tables de plus et de 10 bancs supplémentaires

## PONTS et PASSERELLES

- > en 2024 il est prévu la vérification des ponts et passerelles de la commune et les premiers travaux de sécurisation. Les dernières inondations du Vincou, nous obligent à prioriser l'action sur les passerelles

**A ces programmes lourds de travaux s'ajoutent, bien sûr, les réparations au quotidien pour lesquelles la commune vient d'acquérir une machine "point à temps" qui permet de réaliser du goudronnage à chaud. L'achat d'un camion nacelle facilitera grandement tous les travaux en hauteur.**

## Le mot de la majorité : **Mettons en valeur nos atouts**

**P**endant ces dernières années nous avons assuré un bon niveau de fonctionnement, développé grandement l'investissement, mais nous avons dû également consacrer une grande partie de notre temps et de notre énergie à assainir la situation financière (rappelez-vous la Chambre Régionale des Comptes avait relevé qu'en 2020 la situation financière de la commune de Bellac était détériorée) et organisationnelle.

### **Ce fut long et difficile**

Tout en restant fragile, la situation s'est améliorée : le taux de couverture de la dette, longtemps négatif, sera de + 145% en 2024, le taux des impôts locaux ne sera relevé que de 0.9%, les subventions aux associations ont été augmentées, nous commençons à "dégeler" quelques postes d'agents, nos investissements vont bien plus loin que ce que nous avons prévu (végétalisation du Champ de Foire ou aménagement de la maison France Services, par exemple, n'étaient pas prévus).

Bellac est une ville bien équipée, que ce soit dans le domaine culturel, sportif (pour la piscine nous attendons la décision de la communauté de communes), éducatif. Dans le domaine de la santé, il y a des avancées : un nouveau médecin par exemple ou l'obtention

du scanner, mais il nous manque toujours un dentiste supplémentaire. L'activité commerciale continue de se développer, nos artisans, nos entreprises recrutent. Les possibilités d'animations touristiques s'accroissent et la vie associative explose.

Il nous manque... des habitants, particulièrement des familles avec des enfants (songez que nos écoles maternelles et élémentaires accueillait 433 élèves à la rentrée 2000 et que seulement 197 sont attendus à la rentrée prochaine).

Une piste... convaincre une partie de ceux (plus de 1000) qui viennent chaque jour travailler à Bellac, d'y rester, de s'y installer.

Installer de nouveaux habitants... ce devrait être notre défi, un défi commun à toute la population de Bellac.



## Le mot de l'opposition

Déjà quatre ans de pouvoir sans partage, sans résultat ! Aucun résultat parce qu'aucune action, aucun projet, aucune ambition.

La majorité se garde bien de faire un point d'étape auprès de vous les Bellachons : elle n'a rien à présenter.

Notre constat, c'est qu'elle a peu à peu détruit le tissu économique, vendu tout ce qu'elle pouvait, fermé les structures de vie de notre beau village. Au lieu de projets innovants avec la CCHLeM, elle se débarrasse de tout ce qui mérite une étroite collaboration avec les autres communes pour améliorer l'attractivité du territoire.

Les seules actions à saluer sont celles menées par des particuliers courageux et par des associations actives.

Elle va se défendre en invoquant le désendettement. Mais est-ce en se désendettant que l'on reconstruit le tissu industriel et économique qui fait s'installer des familles, que les commerces rouvrent, que les classes des écoles se créent : Et bien non !

C'est en étant ambitieux, en ayant des projets structurants permettant d'aller chercher des subventions ainsi que des crédits auprès des banques ; mais sans projet, pas de financement !

Bientôt l'été et encore cette année pas de piscine !



## **Opération programmée de l'amélioration de l'habitat à Bellac**

**Les aides à la rénovation de l'habitat destinées aux propriétaires (occupants ou bailleurs) du centre ville de Bellac sont majorées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

**Ce sont déjà 108 personnes qui ont pris contact avec SOLIHA, bureau d'étude chargé du dossier.**

**Prochaines permanences :**

**20 juin, 10 juillet, 9 septembre 2024**

**à la maison France Services,  
1 rue Thiers à BELLAC.**



## Accueil - État-Civil - C.N.I. Passeports

L'accueil de la Mairie est ouvert :

**Du lundi au vendredi :**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

**Samedi :** 9h - 12h.

**Tél. 05 55 68 10 61**

[accueil@mairie-bellac.fr](mailto:accueil@mairie-bellac.fr)

**Fermeture estivale le samedi du 1<sup>er</sup> juillet au 24 août, la mairie sera fermée le samedi.**

## Pass senior

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le Pass senior est effectif. Il vous donne droit à des réductions chez les commerçants partenaires.

**Vous avez 65 ans et plus ?**

N'attendez pas, venez récupérer votre bulletin à l'accueil de la mairie... Et c'est gratuit !

## Urbanisme

Le service urbanisme a réintégré les locaux de la Mairie, au 1<sup>er</sup> étage. Cette migration a pour but de faciliter vos démarches (demandes de permis de construire, déclaration de travaux...) et de rencontrer l'adjoint au maire.

Contact : 05 55 68 10 61-*touche2*  
[urbanisme@mairie-bellac.fr](mailto:urbanisme@mairie-bellac.fr)

## CCAS – Personnes isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale et les associations caritatives, organisent pendant l'été des visites de personnes isolées.

Si vous êtes ou si vous connaissez une personne isolée, vous pouvez contacter le CCAS :

05 55 68 12 57 ou l'accueil de la mairie : 05 55 68 10 61.

## Adresses pharmacies

### BELLAC

#### Pharmacie CHEVALIER

54 rue Pierre-Merlin  
05 55 68 75 87

#### Pharmacie PAILLER

8 place du Palais  
05 55 68 15 86

#### Pharmacie PAYS BELLACOIS

28 rue du Coq  
05 55 68 10 52

### BUSSIÈRE-POITEVINE

#### Pharmacie DE MONTBRON

11 place Girette  
05 55 68 41 79

### CIEUX

#### Pharmacie MAILLET

2 rue du 7 août 1944  
05 55 03 30 33

### LE DORAT

#### Pharmacie N'GUYEN

31 place Charles de Gaulle  
05 55 60 61 32

### MAGNAC-LAVAL

#### Pharmacie HAZARD

12 rue Fénelon  
05 55 68 52 32

#### Pharmacie MAUVY

3 avenue le Transloy  
05 55 68 51 12

### MEZIERES-SUR-ISSOIRE

#### Pharmacie CANELLAS

2 rue du Marché Ovin  
05 55 68 32 50

### NANTIAT

#### Pharmacie DESVIGNES

20 avenue de l'Hôtel de Ville  
05 55 53 42 16

### NOUIC

#### Pharmacie NOUGIER

5 place du Docteur Labuze  
05 55 68 33 00

## VOTRE PHARMACIE

Le moyen le plus simple pour savoir quelle est la pharmacie de garde :

Tél. : 3237

(0,35 € TTC la minute, numéro non surtaxé)

Numéro Audio et accessible 24/24.

Internet : 3237.fr

Pharmacies

Le Populaire du Centre

R.M.J.

(Radio des Meilleurs Jours)

90.1 FM

## Hôpital (HIHL)

4, avenue Charles de Gaulle

Secrétariat médical :

05 55 47 20 03

Les consultations externes de spécialistes sont disponibles sur le site internet : [www.hihl.fr](http://www.hihl.fr)

## Permanence médicale

La nuit de 20h à 8h.

Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le 15

## Don du sang

Mercredi 19 juin de 15h à 19h

CCM, rue des Rochettes. ????????

Mercredi 21 juin de 15h à 19h

Lieu?????????

Sur RDV par internet

[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

par téléphone au 05 55 33 09 04

## France Services

1 rue Thiers : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## CPAM Assurance Maladie

3646 sur RDV - Jeudi - 9h/12h

Vendredi - 9h/12h semaines impaires (hors vacances scolaires)

## C.A.F

Mardi 9h - 12h et 13h15 - 16h15 sans rendez-vous

## CARSAT

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Mercredi du mois  
3960 sur rendez-vous

## Conciliateur de Justice

3<sup>e</sup> Jeudi matin du mois

05 55 68 10 61 sur rendez-vous.

**NUMÉROS D'URGENCE**

**15** Urgences Médicales

**17** Police Secours

**18** Pompiers

## Santé

### Dispensaire Saint-Martial

- Si vous n'avez aucune couverture sociale,
- Si vous disposez d'une couverture sociale mais ne pouvez faire face aux dépenses induites par des soins coûteux,
- Si vous habitez un désert médical et êtes incapables de vous déplacer.

**Le dispensaire Saint-Martial de Limoges vient à vous pour vous permettre de vous soigner convenablement et gratuitement.**

Soins proposés : ophtalmologie et médecine générale.

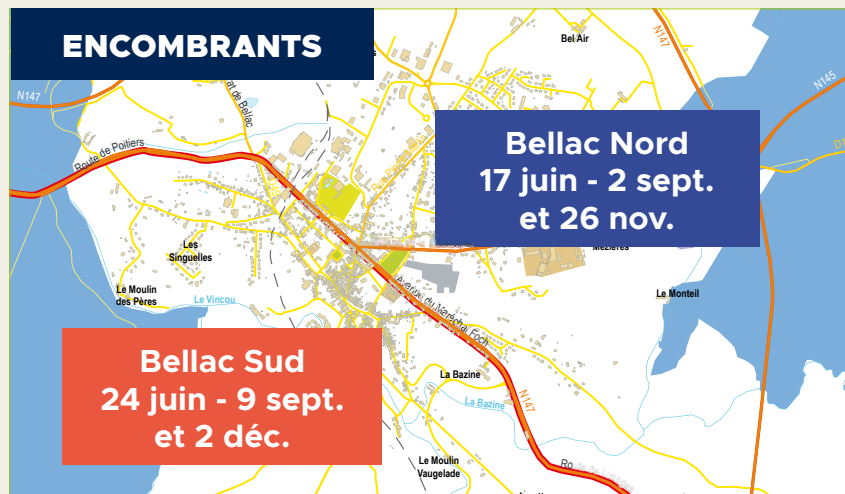
### Le dispensaire mobile stationnera à Nouic et Magnac-Laval.

Fiche d'inscription à l'accueil de la Mairie de Bellac 05 55 68 10 61 et à la Maison France Services  
Tél ????

### Nuisances sonores : Diston, quand tonds-tu ?

- Le moins souvent possible, pour préserver la biodiversité ;
- Sinon :  
du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h, et entre 14h et 19h30,  
le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h, le dimanche et jours fériés entre 10h et 12h, pour préserver la tranquillité de mes voisins.

*Attention : les pots de fleurs ne vont pas aux encombrants.*



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### Bellac Nord :

17 juin - 2 sept. et 26 nov.

### Bellac Sud :

24 juin - 9 sept. et 2 déc.

Contactez : CCHLEM

05 55 60 09 99 - [l.peroux@cchlem.fr](mailto:l.peroux@cchlem.fr)

ou

MAXIMUM 05 55 76 22 78

[maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr)

## Loisirs

### Navette Saint-Pardoux

Dans le cadre des animations d'été, la mairie de Bellac met en place une navette gratuite pour Saint-Pardoux pour les Bellachons.

Le car partira à 13h30  
place du Champ de Foire :

Juillet les mercredis 10/17/24/31

Août les mercredis 7/14/21/28/

Retour vers 18h45, même lieu.

La mairie décline toute responsabilité à l'égard des participants, aussi bien pendant le transport qu'à l'occasion de leurs activités sur place.

Renseignements : 05 55 68 13 27

Inscription obligatoire : 50 Places disponibles - 05 55 68 10 61

### Sécurité : s'inscrire à l'opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

La police municipale ou la gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (dégradations, cambriolages ...).

Pour s'inscrire :

\*En ligne (<https://demarches.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche>)

\*Imprimé à retirer auprès de la police municipale.

L'an dernier, une trentaine de personnes ont bénéficié de ce service.

